

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Boussole, Centre de la petite enfance et de la famille de Richibucto Inc.	Numéro de permis 2013745	Date d'inspection Le 30 juillet 2020	
Nom de l'établissement LA BOUSSOLE III		Numéro de téléphone (506) 524-9088	
Adresse 52 rue High Richibucto NB E4W 5M8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

En attente de recevoir l'inspection de santé publique et le prévôt des incendies.

Discussion au sujet de la phase de rétablissement du COVID-19. Tout est conforme au moment de l'inspection.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 30 juillet 2020

Date

original signé par
Gisèle Cormier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 30 juillet 2020

Date